

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 17 janvier 2023

Pour développer l'ergonomie en prévention des risques professionnels, la Carsat Bretagne crée le collectif « Ergo Réseau »

Une vingtaine de cabinets-conseils en ergonomie bretons sont aujourd'hui réunis dans le collectif « Ergo Réseau », créé par la Carsat Bretagne pour développer l'ergonomie en prévention des risques professionnels. Voici la concrétisation d'une nouvelle offre de service destinée aux entreprises bretonnes pour les accompagner dans le cadre de tout changement en entreprise.

Pourquoi les entreprises doivent-elles s'intéresser à l'ergonomie ?

Dans sa mission de prévention des risques professionnels, la Carsat Bretagne promeut l'ergonomie dans le cadre de tout changement en entreprise.

Dans la vie courante, le terme ergonomie est souvent associé au confort ou à ce qui est « adapté ». De même, l'ergonomie est souvent réduite à l'analyse des gestes et des postures des salariés. En réalité, l'ergonomie n'a pas seule vocation à résoudre un problème individuel pour maintenir un salarié à son poste : elle s'emploie à comprendre et étudier le travail dans son ensemble au sein d'une entreprise.



L'ergonome s'attache ainsi à comprendre également les aléas qui peuvent perturber l'activité du salarié : imprévus, panne technique, relations avec les collègues, ...

Un membre d'Ergo Réseau témoigne :

« Anciennement chargée de ressources humaines au sein d'une entreprise, j'ai fait appel à un ergonome pour des problèmes de troubles musculosquelettiques. L'ergonome nous a aidé à structurer une démarche participative, étudier les situations de travail, impliquer les salariés et modifier les postes de travail. Cette démarche m'a tellement convaincue que je me suis reconvertie en devenant moi-même ergonome ! J'accompagne maintenant les entreprises à révéler la richesse du travail ».

Nadia BOUAZZA KRACHAÏ – ergonome chez Atemis

Ergo Réseau met l'ergonomie au service des entreprises pour prévenir les risques professionnels



Pour favoriser le recours à l'ergonomie dans la prévention des risques professionnels, la Carsat Bretagne crée aujourd'hui le collectif « Ergo Réseau ». Cette création concrétise le travail mené depuis 8 ans par un groupe de cabinets conseils en ergonomie. Animé par la Carsat Bretagne, ce collectif est encadré par une charte d'engagements méthodologiques en lien avec les valeurs du réseau Assurance Maladie Risques Professionnels.

Il compte désormais une vingtaine de cabinets (contre 4 ou 5 à la création du collectif) qui partage leurs pratiques à travers des ateliers de co-construction régulièrement organisés sur des thématiques communes.

La création d'Ergo Réseau répond à un triple objectif :

**PROMOUVOIR
L'ERGONOMIE AUPRÈS
DES ENTREPRISES
BRETONNES**

Pour allier **prévention** des
risques professionnels et
performance de l'entreprise

**GARANTIR UNE
QUALITÉ
D'INTERVENTION**

Tous les membres d'Ergo Réseau
signent une **charte d'engagements**
méthodologiques reconnus par la
Carsat Bretagne et plus largement le
réseau Assurance Maladie risques
professionnels.

**COMMUNIQUER LES
ACTIONS OU
TRAVAUX RÉALISÉS
PAR CE RÉSEAU VERS
LES ENTREPRISES**

Ergo réseau se réunit plusieurs fois
par an pour échanger sur la
profession et produire des **outils**
pour les entreprises.

Un membre d'Ergo Réseau témoigne :

*« J'interviens sur d'autres régions et il n'y a pas de collectif comme celui-ci ailleurs.
Nous travaillons sur des thématiques communes et faisons ainsi avancer nos réflexions. »*

Samuel LE GAL – ergonome chez Ergotec

Des exemples concrets de projets accompagnés par Ergo Réseau

Les cabinets-conseils du réseau proposent ainsi aux entreprises bretonnes de les accompagner dans leurs projets aux contextes variés. Par exemple :

- l'acquisition d'équipement ;
- la construction neuve ;
- le changement au sein de l'entreprise : évolution des produits, réorganisations, numérisation des process, digitalisation de l'entreprise, déménagement, réaménagement d'un service...

Des entreprises bretonnes et des ergonomes témoignent :

« Sans les conseils d'un ergonome, nous n'aurions pas pensé à faire participer les salariés à notre projet de conception de camions... Considérés et écoutés, les salariés adhèrent d'autant mieux aux changements et s'approprient plus facilement les bonnes pratiques.»

Guylaine ORAIN - associée à la Fromagerie Balé

« Notre projet était d'améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs dans un atelier chaud, bruyant et avec beaucoup de manutentions, sans perte de productivité. Sur les conseils de la Carsat Bretagne, nous avons fait appel à un ergonome pour nous apporter un autre regard. Avant le projet, j'avais la crainte que les solutions apportées grâce à l'accompagnement de l'ergonome ne soient pas en adéquation avec nos moyens financiers, humains et matériels. Finalement, on a mis en œuvre des solutions très simples auxquelles on n'avait pas pensé. Nous referions appel à un ergonome sans hésiter ! On espère renouveler l'expérience dans un autre atelier. »

Adrien MADORE - responsable production et gestion opérationnelle Maison Brieuc

« Nous sommes intervenues dans une entreprise qui, dans le cadre d'un projet de réorganisation de son activité afin d'améliorer sa performance, avait décidé de scinder un seul métier en trois postes distincts. Rapidement, des problèmes de coordination sont apparus, entraînant selon les moments des pics d'activité dans certaines équipes, du temps perdu en recherche d'informations ou de matériel et donc beaucoup de stress, des manutentions évitables. La Carsat Bretagne leur a préconisé de faire appel à un ergonome du réseau pour pouvoir analyser toutes les répercussions de ce changement. Il s'est avéré que l'entreprise avait été très précise dans les tâches à réaliser pour chaque équipe, mais n'avait pas identifié dans son projet le nouveau besoin de transfert d'informations entre équipes, lié à la séparation de rôles auparavant tenus par 1 seule personne. Nous les avons accompagnés dans la recherche de solutions, pour recréer ces liens manquants, en impliquant les salariés concernés. »

Mathilde DEHAME & Lauriane CLOSIER – ergonomes chez Deep In Work et LC ergonomie

Conseil de la Carsat Bretagne aux entreprises : si vous avez un projet, n'hésitez pas à consulter 3 à 5 cabinets avec un cahier des charges établi avec vos équipes et les instances représentatives du personnel

La liste des cabinets est disponible sur la page "[Les enjeux et les atouts de l'ergonomie en entreprise](#)" sur [carsat-bretagne.fr](#) ou [en cliquant ici](#).

Contact presse : Suzana Siloret – Carsat Bretagne – communication@carsat-bretagne.fr – 07 60 63 85 35

A propos :

Entreprise privée exerçant une mission publique, la Carsat Bretagne (Caisse d'Assurance retraite et de la Santé au Travail) est un organisme de Sécurité sociale. Elle assure trois grandes missions pour être aux côtés des salariés, des indépendants et des entreprises tout au long de la vie professionnelle et au moment de la retraite : la préparation et le paiement de la retraite ; la santé-sécurité au travail ; l'accompagnement des assurés fragilisés par leur état de santé et la prévention de la perte d'autonomie des retraités. Pour plus d'information, rendez-vous sur [le site de la Carsat Bretagne](#).